



Profil de poste

ASSISTANT(E) D'EDUCATION A L'INTERNAT DES MINEUR(E)S (H/F)

POLE HAUT NIVEAU

UNITE INTERNAT DES MINEURS

Catégorie C – temps incomplet 50%

➤ Contexte :

L'INSEP, Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance, est un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP), placé sous la tutelle du ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques et du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse.

Comprenant 300 agents et plus de 150 entraîneur(e)s permanent(e)s, l'INSEP est notamment chargé d'offrir à l'élite sportive française des conditions optimales permettant de concilier entraînement et formation scolaire, universitaire ou professionnelle. Sélectionné(e)s sur des critères de performance sportive par les fédérations sportives partenaires, près de 800 sportives et sportifs sont actuellement accueillis quotidiennement au sein de 19 « Pôles France ». En application des dispositions du décret n°2009-1454 du 25 novembre 2009 relatif à l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance, l'établissement favorise par son expertise, la diffusion des bonnes pratiques et contribue au développement cohérent et à la mise en commun de ressources et d'activités au sein du réseau grand INSEP (centres d'entraînement et de formation de haut niveau labellisés, maillant le territoire français (CREPS, Écoles nationales, CNSD, etc.). L'INSEP accompagne les sportifs de haut niveau et leur encadrement et est en appui des fédérations olympiques et paralympiques dans leur projet de performance fédéral.

➤ Place du poste et champ de relations :

Affecté(e) à l'Unité Internat des Mineurs, au sein du Pôle Haut Niveau (Direction des Politiques Sportives - DPS), l'assistant (e) d'éducation sera placé(e) sous l'autorité directe de la responsable de l'Unité et intégré(e) dans l'équipe d'encadrement qui compte dix assistants d'éducation au total et une adjointe.

➤ Missions et activités du poste :

- Encadrer les SHN mineur(e)s filles et garçons (100 jeunes) : surveiller l'internat et veiller à l'application stricte du règlement intérieur ; contrôler quotidiennement les présences ; assurer le suivi des absences.
- Assurer le suivi d'un groupe sportif : participer à la régulation de la vie de l'internat (écoute, détection et propositions de solutions de résolution des situations difficiles, individuelles ou de groupe ; bilans réguliers), en relation étroite avec la responsable de l'Unité.
- Prendre en charge, tout au long de l'année, des actions d'animation, d'information et d'encadrement.

Les missions pourront évoluer sur des activités spécifiques à l'organisation par l'INSEP d'un camp de base visant à accueillir plusieurs équipes de France olympiques et paralympiques durant la période des JOP 2024.

➤ Services à effectuer :

Le service (50%) doit être assuré **tout au long de l'année scolaire 2023-2024.**

Il se décompose de la façon suivante (base prévisionnelle d'organisation) à répartir sur l'année :

- 4h30 de service « journée » par semaine à répartir selon le planning établi
- 1 soirée + nuit de permanence par semaine
- 1 renfort soirée par semaine
- 6 vendredi soirs et nuits par an
- 4 week-ends par an (4 samedis + 4 dimanches)
- Journée(s) de rentrée à l'internat
- 12 jours complets de permanence pendant les vacances scolaires par an
- 1 jour férié + nuit par an

- Réunion mensuelle de service, en soirée
- Séminaires de rentrée (semaine 34) et de fin d'année
- Encadrement des différents ateliers ou autres actions d'animation
- Formation continue (formation guide-file, serre-file...)

➤ **Compétences :**

Connaissances-savoir :

- Expérience souhaitée dans le domaine de l'encadrement de groupes de jeunes.
- Connaissance de la population adolescente.
- Être capable de s'exprimer correctement en anglais serait un plus.

Savoir-faire :

- Aptitude à travailler en équipe.
- Respect des horaires et du planning de permanence.
- Sens des responsabilités et autorité.

Savoir-être :

- Qualité d'écoute.
- Sens du relationnel.
- Capacité de décision.
- Réactivité.
- Esprit d'initiative et capacité d'adaptation.

➤ **Statut :**

- Agent contractuel à temps incomplet, statut d'assistant d'éducation.
- En application de l'article L211-1 du code du sport et du quatrième alinéa de l'article L.916-1 du code de l'éducation, les contrats des assistants d'éducation sont conclus pour une durée maximale de trois ans, renouvelables une fois.

➤ **Date de prise de fonction : 28 janvier 2024.**

➤ **Modalités de recrutement :**

- Être âgé(e) de 21 ans au moins.
- Titulaire d'un diplôme égal ou supérieur au niveau 4 (baccalauréat).
- Le B.A.F.A. ou tout autre diplôme équivalent dans l'encadrement, dans le domaine de la jeunesse et des sports sera apprécié.
- Poste ouvert aux agents contractuels.

Dans une logique inclusive, l'INSEP s'engage pour la diversité et l'égalité.

Adresser un dossier de candidature constitué d'une lettre de motivation et d'un CV
à recrutement@insep.fr

INSEP - 11, avenue du Tremblay - 75012 Paris

Après examen des dossiers de candidature, le (la) candidat(e) sera convoqué(e) à un entretien qui aura lieu à l'INSEP.

P/O 

Anne WITTMANN
Directrice Générale Adjointe
DAG - INSEP

Fabien CANU

Directeur Général